



Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel



Neuchâtel, le 17 octobre 2017

« Soupe au Caillou » événement organisé à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère qui a réuni plus de 80 personnes.

Nous citoyennes et citoyens neuchâtelois avons un message à faire passer concernant l'accès au logement des personnes en situation de précarité : les bénéficiaires de l'aide sociale, les chômeurs, les *working poor*, les personnes endettées, les retraités, les jeunes, les étrangers, les bénéficiaires de l'assurance invalidité, les SDF.

À ceux qui ne comprennent pas et ne voient pas la pauvreté

La précarité n'est pas un choix, personne n'est à l'abri de tomber un jour dans la pauvreté

La solidarité de tous est essentielle. Chacun peut aider à sa manière.

À vous qui vivez seul-e dans un grand appartement, pensez à le partager, vous auriez sûrement quelque chose à y gagner.

Mettons en places des normes et luttons contre les loyers excessifs.

Vous avez des droits, renseignez-vous et utilisez-les.

Sachez qu'il n'existe pas de foyers d'urgence dans le canton de Neuchâtel pour les gens qui n'ont pas de garantie financière.

Aux gérances et propriétaires qui refusent les dossiers des personnes en situation de précarité

« J'ai autant de mauvais payeurs auprès des avocats que des bénéficiaires de l'aide sociale » B. Nicod
N'utilisez pas l'excuse du garant physique supplémentaire pour refuser un bénéficiaire de l'aide sociale.
C'est humiliant !

On peut aussi générer des revenus en se montrant plus ouvert et solidaire.

Ce n'est pas parce qu'on est en situation de précarité qu'on doit accepter n'importe quel logement.

Aux autorités étatiques qui ne soutiennent pas encore suffisamment l'accès au logement pour tous

L'aide sociale n'est pas une garantie suffisante pour les bailleurs, que proposez-vous ?

Un réel engagement de l'Etat auprès des bailleurs pendant la période d'aide sociale et durant la transition de retour à la vie salariée est nécessaire. Nous demandons la création d'un fond spécifique pour l'aide au logement. (comme d'autres cantons suisses)

Il faut mettre en place des mesures de soutien pour aider les personnes en difficulté à trouver un logement.

Certaines personnes ne sont plus capables de gérer leur quotidien en appartement. Davantage de services d'accompagnement sont nécessaires.

Les services sociaux devraient systématiquement inciter les bénéficiaires à demander les baisses de loyers en lien avec le taux hypothécaire.

Nous demandons des mesures fiscales liées au logement pour les bas revenus. (ex. le canton de Vaud)

En l'absence de foyers d'urgence, jusqu'à quand allons-nous exporter nos SDF dans les autres cantons ?

Pour finir nous aimerions vous rappeler que :

La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables.

Constitution fédérale de la Confédération Suisse, chapitre 3, art. 41 al. e

Bien à vous,

Les représentants neuchâtelois de la Journée mondiale du refus de la Misère